

J2 – Implication citoyenne des jeunes du secondaire

Leadership jeunesse

Territoire de MRC :

La Mitis

Enjeu COSMOSS principal : **persévérance scolaire**

Personnes visées :

**jeunes âgés de 11 à 17 ans et
municipalités**

Principaux changements :

**développement de compétences en
organisation d'événements et de
qualités entrepreneuriales chez
les participants ; mobilisation et
engagement des municipalités dans
l'encadrement de comités jeunesse**

Mise en contexte

L'engagement des jeunes dans leur milieu ou dans la réalisation d'activités qui les passionnent est un élément déterminant pour leur réussite éducative. Les milieux de vie ont un rôle à jouer pour soutenir, reconnaître et valoriser leurs compétences et leurs talents, contribuant ainsi à cette réussite. Dans le territoire de La Mitis, des comités jeunesse sont mis en place dans toutes les municipalités. Leur but est de permettre à des jeunes âgés de 12 à 17 ans, supervisés par un parrain ou une marraine, de s'impliquer dans un comité afin de faire des activités pour eux-mêmes.

Depuis la création de ces comités, les structures municipales constatent cependant la faible participation des jeunes et une difficulté de bien les prendre en charge. C'est pourquoi les partenaires de la Table Persévérance de COSMOSS de La Mitis décident de soutenir le déploiement des comités jeunesse, de janvier 2014 à juillet 2015, en déposant le projet *Leadership jeunesse (LJ)* à Réunir Réussir.

Objectifs

- Rendre les jeunes aptes à exploiter leurs capacités, à cerner les besoins des jeunes de leur milieu et à y répondre.
- Favoriser la participation citoyenne des jeunes en les accompagnant dans leur implication au sein des comités jeunesse
- Cultiver l'engagement des jeunes dans les municipalités et reconnaître leur apport dans la communauté
- Soutenir les acteurs locaux dans l'accueil des jeunes leaders de leur milieu

Mise en œuvre

Deux animateurs accompagnent les comités jeunesse dans les municipalités. Leur rôle s'adapte en fonction des besoins de chaque comité : recruter les jeunes, accompagner le parrain ou la marraine, aider les jeunes dans l'organisation d'événements ou certaines démarches administratives, faire des bilans des activités avec eux, les garder motivés en cas d'échec, etc. Le mot d'ordre pour bien assurer cet accompagnement : soutenir l'autonomie des jeunes plutôt que faire les choses à leur place. Pour établir des contacts avec des jeunes de l'ensemble du territoire, les animateurs sont présents régulièrement dans la plus grande école secondaire de La Mitis, le Mistral. Ils travaillent également avec les municipalités pour favoriser l'intégration des comités jeunesse dans les structures municipales.

Un comité de cogestion, composé de représentants d'organisations travaillant auprès des jeunes visés (Maison des jeunes, Carrefour jeunesse-emploi, école du Mistral, Municipalité régionale de comté de La Mitis, COSMOSS, etc.) supervise les animateurs. Ce comité les aide dans leur travail en favorisant le partenariat avec des acteurs clés des municipalités et en réfléchissant avec eux aux orientations du projet.

Changements observés

Grâce à leur implication, les jeunes développent des qualités entrepreneuriales telles que la persévérance, l'esprit d'équipe, la confiance, le leadership et l'autonomie. Ils expérimentent toutes les étapes de l'organisation d'événements, de la consultation à l'organisation en passant par la distribution des rôles. Ils développent leurs compétences et découvrent quelle fonction ils préfèrent. Ils entrent même en contact avec des professionnels pour se former sur des sujets précis (demande de subvention, publicité, etc.). Au fil de leurs succès et de leurs apprentissages, ils saisissent l'importance et les enjeux du développement de projet pour la communauté.

Le travail des accompagnateurs est essentiel, que ce soit les animateurs du projet *LJ* ou les parrains et les marraines. Ainsi, les jeunes créent des liens avec des adultes significatifs, un autre déterminant majeur de la persévérance scolaire¹⁹. Selon un jeune : « Sans adultes, on ne serait pas là, on aurait eu de la misère à organiser nos activités. » Ces personnes leur transmettent leur savoir-faire en matière d'organisation d'événements, et elles les guident dans l'utilisation des processus d'une municipalité tels que la location d'équipements, la promotion, etc. Elles les encouragent aussi, elles les soutiennent dans les moments difficiles et elles soulignent leurs bons coups.

L'accompagnement des deux animateurs de *LJ* permet aux conseils municipaux de mieux reconnaître l'apport des comités jeunesse. Les conseils municipaux poursuivent leur soutien en facilitant le prêt de locaux ou de matériel ainsi qu'en invitant les comités jeunesse à des événements comme le souper des bénévoles. Les avantages sont importants pour les parrains et les marraines qui réfléchissent à l'encadrement des comités avec les animateurs *LJ*. Comme le précise une marraine, « là où ils m'ont aidée le plus, c'est à ne pas me décourager. À un moment donné, je ne savais pas du tout où aller, comment m'y prendre, mais je trouvais [l'accompagnement des animateurs de *LJ*] bien utile et je l'utilisais. » Cela a aidé à la mise en place et à la consolidation des comités jeunesse.

Le projet d'accompagnement s'est terminé en juin 2015 à la suite de 18 mois de réalisation. La suite repose sur la prise en charge des municipalités, des parrains, des marraines et des jeunes. Un accompagnement de la part des agents de développement ruraux est disponible. À la fin de leur mandat, les animateurs de *LJ* ont créé et remis des fascicules de formation destinés à l'ensemble des municipalités pour les aider dans l'encadrement des comités jeunesse.

Ingrédients de réussite

La présence active des animateurs de *LJ* dans les écoles et les municipalités permet de créer rapidement des liens avec de nombreux jeunes sur le territoire. La collaboration des écoles et des municipalités simplifie l'accompagnement. Le comité de cogestion soutient efficacement les deux animateurs qui se sont appuyés sur lui. Ensemble, ils réfléchissent à des solutions et dénouent certaines problématiques.

¹⁹ Fiche 12 : Relation maître-élèves, fiches pratiques accompagnant le document de référence *Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative*, Réunir Réussir, 2013.

Dans les municipalités, la mise en place d'un comité jeunesse dépend de trois conditions : la présence d'un nombre de jeunes suffisant, la reconnaissance du comité jeunesse dans la structure municipale et l'implication d'un adulte pour soutenir les jeunes.

À retenir

Les animateurs qui offrent de l'accompagnement et les acteurs-clés des municipalités qui concluent un partenariat permettent aux jeunes de développer leur implication citoyenne.

Quelques chiffres

De janvier 2014 à juillet 2015	12 comités jeunesse accompagnés, dont 3 dans une école secondaire
	110 jeunes impliqués dans les comités
	9 municipalités sur 16 concernées
	50 activités organisées

Pour plus de renseignements

Maison des jeunes de Mont-Joli, 418 775-4794, mdjmj@globetrotter.net

Sources

- Rapport d'évaluation rédigé par M. Ludovic Décoret dans le cadre du soutien offert par Réunir Réussir à la Table Persévérance de COSMOSS de La Mitis, avril 2015.
- Reddition de comptes finale pour Réunir Réussir, juillet 2015.

